



GROUPE DE MARSEILLE
COMMUNIQUÉ DE PRESSE
31 juillet 2018

TANER : PLUS D'UN AN DE PRISON, ÇA SUFFIT !
Liberté pour Taner Kiliç, président d'Amnesty International Turquie !

Le président d'honneur d'Amnesty International Turquie, **Taner Kiliç**, a déjà passé plus d'un an derrière les barreaux, à tort. Parce que les défenseurs des droits humains sont de plus en plus ciblés par la répression,

Le Groupe de Marseille vous convie à un rassemblement
le vendredi lundi 6 août 2018, à 18h30
Sous l'Ombrière du Vieux-Port à Marseille

« Nul ne devrait être emprisonné pour avoir défendu les droits humains. Notre collègue et ami, le défenseur des droits fondamentaux, Taner Kiliç, bien qu'innocent, est incarcéré depuis un an. Un jour de prison en plus est un jour d'injustice de plus »



Une pétition en cours pour la libération de Taner Kiliç et les 10 d'Istanbul a déjà obtenu 69 619 soutiens en France. Cette action est également en ligne <https://bit.ly/2FvhQEe>

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le 6 juin 2017, Taner Kiliç faisait simplement son travail : dénoncer les atteintes aux droits humains en Turquie, en tant que président d'Amnesty International dans ce pays. Pourtant, il a été arrêté. Un mois plus tard, 10 autres défenseurs des droits humains, parmi lesquels la directrice d'Amnesty International Turquie, étaient également arrêtés alors qu'ils participaient à un banal séminaire réunissant des militants en faveur des droits humains à Istanbul.

Toutes ces personnes sont actuellement jugées pour des infractions liées au « terrorisme », une manœuvre absurde qui vise à les empêcher de militer en faveur des droits humains. Taner et les 10 d'Istanbul ont consacré leur vie à défendre les droits fondamentaux en Turquie et ailleurs. Le fait de criminaliser leurs activités laisse toute la population à la merci de la répression des libertés individuelles menée par le gouvernement.

L'arrestation des 10 d'Istanbul et le placement en détention de Taner sont les derniers épisodes en date d'une série d'initiatives du gouvernement en vue de réduire au silence celles et ceux qui le critique.

Le 21 juin 2018, le procès Taner Kiliç et des 10 d'Istanbul reprend. A deux jours de l'élection présidentielle turque et à l'aube du deuxième anniversaire de la tentative du coup d'Etat, Amnesty International reste plus que jamais mobilisée pour le respect des droits humains en Turquie.

Notre dossier sur la répression des défenseurs en Turquie à ce lien <https://bit.ly/2J3u1dv>

CONTACT :

Roseline Hughetto : 06 61 14 36 97

Amnesty International France

Service presse – 01 53 38 66 00 / 06 76 94 37 05 – spresse@amnesty.fr

Créée en 1961, Amnesty International est un mouvement mondial et indépendant de plus de 7 millions de membres et sympathisants qui œuvrent pour le respect, la défense et la promotion de tous les droits inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Amnesty International a reçu le Prix Nobel de la paix en 1977. Amnesty International France (AIF) a été créée en 1971. Son financement repose sur la générosité du public (200 000 donateurs), sur les ventes de produits de soutien et les cotisations de ses 75 000 membres. AIF est agréée par le Comité de la charte du don en confiance.

www.amnesty.fr - [@amnestypresse](https://twitter.com/amnestypresse)